

Monsieur et Madame Pierre

et Fiora **Bouru**;

ainsi que les familles **Miazza**,
Vuilleumier,

ont la tristesse de faire part du décès de
Madame

Yvette BOURU

survenu dans sa 88e année.

Une bénédiction aura lieu dans la plus
stricte intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*Sur les ailes du temps
la tristesse s'envole.*

Jean de la Fontaine